

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY, dûment convoquée et tenue le 2 mai 2016, à 19 h 30, à la salle Desjardins située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Thérèse Francoeur, mairesse
M. Éric Provencher, conseiller siège n° 1
M. Douglas Beard, conseiller siège n° 2
M. Simon Lauzière, conseiller siège n° 3
M. Christian Girardin, conseiller siège n° 4
Mme Suzanne Dandurand, conseillère siège n° 5
M. Jean-François De Plaen, conseiller siège n° 6

Tous formant quorum sous la présidence de madame Thérèse Francoeur, mairesse.

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Heidi Bédard, *g.m.a.*, Directrice générale et secrétaire-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte.

101-05-2016

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER
Appuyée par M. CHRISTIAN GIRARDIN
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour:

ORDRE DU JOUR, SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 2 mai 2016 – 19 h 30

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1. Adoption des procès-verbaux du 4 et 25 avril 2016
4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE
5. ADMINISTRATION ET FINANCES
 - 5.1. Présentation et adoption des comptes et des revenus
 - 5.2. Dépôt - Rapport des dépenses autorisées par les fonctionnaires
 - 5.3. Dépôt - Activités de fonctionnement à des fins fiscales
 - 5.4. État comparatif des activités de fonctionnement à des fins fiscales
 - 5.5. Équité salariale

- 5.6. Retrait de la vente pour taxes
- 5.7. Demande d'appui – Pacte rural – Maison Marie-Rivier
- 5.8. Droits de diffusion d'une photo aérienne

- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 6.1. Taxe municipale pour le 9-1-1
 - 6.2. Nouveaux officiers

- 7. TRAVAUX PUBLICS

- 8. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 8.1. Rapport mensuel d'enfouissement vs recyclage
 - 8.2. Règlement rejet dans les égouts
 - 8.3. Programme hors foyer
 - 8.4. Visite centre de tri et site d'enfouissement technique
 - 8.5. Patrouille verte

- 9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
 - 9.1. Programme PerLe
 - 9.2. Terrain vacant rang 5
 - 9.3. Demande à la CPTAQ – Agrandissement de l'exploitation d'une sablière

- 10. LOISIRS ET CULTURE
 - 10.1. Demande d'installation toilette terrain de soccer
 - 10.2. Demande Pacte rural – Fête automnale

- 11. SUJETS DIVERS
 - 11.1. AGA- Réseau biblio
 - 11.2. Rapport financier – site d'enfouissement LES
 - 11.3. Abolition de poste
 - 11.4. Autorisation projet Nouveaux horizons – Parc-En-Ciel
 - 11.5. Dépôt des intérêts pécuniaires

- 12. RAPPORT DES ÉLUS

- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Que le point 8.2 « Règlement rejet dans les égouts » soit retiré de l'ordre du jour et reporté à une séance ultérieure.

Adoptée.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

102-05-2016 3.1 PROCÈS-VERBAUX DES 4 ET 25 AVRIL 2016

Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M. DOUGLAS BEARD
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter les procès-verbaux des séances des 4 et 25 avril 2016.

Adoptée.

4 COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

La directrice générale et secrétaire-trésorière présente la correspondance du mois. Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers.

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

103-05-2016 5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS POUR AVRIL 2016

Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M. ÉRIC PROVENCHER
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter le rapport détaillé des revenus et des dépenses pour le mois d'avril 2016, soumis par la directrice générale et secrétaire-trésorière, et que cette dernière soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Les revenus et les dépenses sont :

<u>Revenus</u>	<u>94 290,30 \$</u>
Taxes	28 602,66 \$
Protection incendie	5 119,03 \$
Permis et dérogation	640,00 \$
Bibliothèque – versement subv. MCCCCF et FCCQ	55 753,58 \$
Gouv. fédéral – Crédit pour emploi aux petites entreprises	1 133,96 \$
Remb. formation clients difficiles	139,08 \$
Entente préventionniste – Saint-Lucien	2 568,92 \$
Autres revenus	333,07 \$
<u>Dépenses</u>	<u>97 056,18 \$</u>
Rémunération des élus	0,00 \$
Rémunération régulière	16 119,95 \$
Rémunération incendie	2 615,22 \$
Factures déjà payées	11 618,06 \$
Factures à payer	66 702,95 \$

Adoptée.

5.2 DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LES FONCTIONNAIRES

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à la table du Conseil le rapport de dépenses autorisées par les fonctionnaires.

5.3 ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES POUR LA PÉRIODE D'AVRIL 2016

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet à chaque membre du Conseil le rapport des activités de fonctionnement à

des fins fiscales pour la période du mois d'avril. La mairesse dépose ledit rapport à la séance.

5.4 ÉTAT COMPARATIF DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES.

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet à chaque membre du Conseil le rapport d'état comparatif des activités de fonctionnement à des fins fiscales du premier trimestre. La mairesse dépose ledit rapport à la séance.

104-05-2016 5.5 ÉQUITÉ SALARIALE

Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER
Appuyée par M. DOUGLAS BEARD
Il est résolu l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey demande une offre de services à M. Réjean Despins, consultant, afin d'effectuer l'exercice d'équité salariale.

Que l'exercice de l'équité salariale débute en 2016 et se termine en 2017, soit la date limite pour réaliser cet exercice.

Adoptée.

105-05-2016 5.6 RETRAIT DE LA VENTE POUR TAXES

Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M. CHRISTIAN GIRARDIN
Il est résolu l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey retire la propriété portant le numéro de matricule 0475 04 3510 de la vente pour taxes.

Adoptée.

106-05-2016 5.7 DEMANDE D'APPUI – PACTE RURAL – MAISON MARIE-RIVIER

Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE
Il est résolu l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey entérine l'appui donné à la Maison Marie Rivier de Drummondville inc. par sa lettre du 26 avril 2016.

Adoptée.

107-05-2016 5.8 DROITS DE DIFFUSION D'UNE PHOTO AÉRIENNE

Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M. CHRISTIAN GIRARDIN
Il est résolu l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey autorise M. Pierre-Richard Bernier, de Pearson ERPI, à utiliser la photo aérienne de la Municipalité, apparaissant sur son site Internet, pour la reproduction dans un manuel scolaire d'histoire qui sera approuvé par le ministère de l'Éducation.

Adoptée.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

108-05-2016 6.1 TAXE MUNICIPALE POUR LE 9-1-1

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 244.69 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, l'adoption du présent règlement n'a pas à être précédée d'un avis de motion;

CONSIDÉRANT QU' un exemplaire du règlement a été remis aux membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD
Appuyée par M. ÉRIC PROVENCHER
Il est résolu l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le règlement n° 560-1, dont le contenu est énoncé ci-après :

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

<p align="center"><u>RÈGLEMENT N° 560-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 560 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1</u></p>
--

ATTENDU QUE l'entente sur le partenariat fiscal et financier que le gouvernement a conclue avec les municipalités pour les années 2007-2013 prévoit la mise en place d'une mesure afin que tous les clients d'un service téléphonique soient tenus de contribuer au financement des centres d'urgences 9-1-1;

ATTENDU QUE l'Accord de partenariat avec les municipalités pour la période 2016-2019, signée le 29 septembre 2015, prévoit à son article 4.1 que le montant de la taxe sera ajusté selon l'inflation, avec effet à compter du 1^{er} août 2016;

ATTENDU QU' en vertu de l'article 244.69 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, l'adoption du présent règlement n'a pas à être précédée d'un avis de motion;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par

Appuyé par

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement suivant soit adopté :

ARTICLE 1

L'article 3 « **DATE D'IMPOSITION ET MONTANT DE LA TAXE** » du règlement 560 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 est remplacé par le suivant :

À compter du 1^{er} août 2016 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

ARTICLE 2 - ENTREE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des *Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire* fait publier à la *Gazette officielle du Québec*.

Adopté ce 2 mai 2016.

Thérèse Francoeur
Mairesse

Heidi Bédard, *g.m.a.*,
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Adoptée.

109-05-2016 6.2 CANDIDATURES OFFICIERS

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a autorisé, par sa résolution numéro 080-04-2016, l'affichage de poste de deux officiers avec une probation d'un an chacun;

CONSIDÉRANT QUE suivant la probation d'un an, un choix devra être fait entre les deux officiers retenus afin que le total des officiers soit de quatre excluant le directeur incendie.

CONSIDÉRANT QU' advenant le cas où d'autres postes d'officier se libèrent, ceux-ci pourront conserver leur

poste conditionnellement à ce que le total des officiers ne dépasse pas quatre et qu'ils réussissent leur période probatoire;

Sur proposition de M. SIMON LAUZIERE
Appuyée par M. CHRISTIAN GIRARDIN
Il est résolu à la majorité des conseillers présents

QUE messieurs Alex Desgagné-Roy et Alexandre Meunier soient nommés officiers du Service incendie de Saint-Félix-de-Kingsey.

Qu'ils soient soumis à une période probatoire d'un an.

Adoptée.

7. TRAVAUX PUBLICS

Aucun sujet n'est apporté.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 RAPPORT MENSUEL D'ENFOUISSEMENT VS RECYCLAGE

Centre de récupération

	Cumulatif 2015	Cumulatif 2016	Différence	
Janvier	11,74	12,76	1,02	Augmentation
Février	9,25	8,37	-0,88	Diminution
Mars	8,51	13,41	4,9	Augmentation
TOTAL :	29,5	34,54	5,04	

Site d'enfouissement

	Cumulatif 2015	Cumulatif 2016	Différence	
Janvier	30,66	34,75	4,09	Augmentation
Février	28,79	34,76	5,97	Augmentation
Mars	33,76	39,07	5,31	Augmentation
TOTAL :	93,21	108,58	15,37	

110-05-2016 8.2 PROGRAMME HORS FOYER

Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyée par M. ÉRIC PROVENCHER

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité dépose une demande d'aide financière pour l'achat d'équipements de récupération dans les aires publiques municipales dans le cadre du Programme hors foyer d'Éco entreprises Québec.

Adoptée.

8.3 VISITE CENTRE DE TRI ET SITE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

Mme Thérèse Francoeur, mairesse, informe le public qu'il y aura une visite du centre de tri de Drummondville et du site d'enfouissement technique de Saint-Nicéphore le mardi 17 mai prochain. Les gens sont attendus à 7 h 45 pour prendre l'autobus. Le départ est prévu pour 8 h 00 et le retour pour 12 h 30.

111-05-2016 8.4 PATROUILLE VERTE

Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyée par MME SUZANNE DANDURAND
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal mentionne son intérêt à la MRC de Drummondville pour le projet de patrouille verte conditionnellement à l'offre qui sera présentée.

Adoptée.

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

112-05-2016 9.1 PROGRAMME PERLE

CONSIDÉRANT QUE le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a pour mission d'offrir aux citoyens et aux entreprises, sur tout le territoire du Québec, un guichet unique multiservice afin de leur permettre un accès simplifié à des services publics;

CONSIDÉRANT QUE le ministre a pour fonction de développer une approche intégrée de la prestation de services publics de façons à en assurer l'efficacité et d'offrir des services de renseignements et de références qui facilitent les relations entre l'État et les citoyens et les entreprises;

CONSIDÉRANT QUE les parties accordent une grande importance à la diminution des démarches

administratives auxquelles les entreprises sont confrontées et qu'elles désirent améliorer la prestation de services pour les entreprises;

CONSIDÉRANT QUE PerLE est un service interactif Web qui permet aux entreprises de générer une liste de permis, licences et certificats d'autorisation requis des gouvernements fédéral, provincial et des municipalités et qu'il est intégré au Portail gouvernemental de services;

CONSIDÉRANT QUE le ministre peut conclure des ententes particulières avec les villes et municipalités locales situées sur le territoire du Québec afin qu'elles adhèrent au service PerLE;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey souhaite participer au service PerLE;

Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER
Appuyée par M. CHRISTIAN GIRARDIN
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil autorise Mme Thérèse Francoeur, mairesse et Mme Heidi Bédard, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom de la Municipalité, l'entente concernant le service PerLE.

Adoptée.

113-05-2016 9.2 TERRAIN VACANT RANG 5

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD
Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE
Il est résolu à la majorité des conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey offre le terrain du matricule 0770 65 9520 en vente par soumission publique.

Que le Conseil autorise Mme Heidi Bédard, directrice générale et secrétaire-trésorière à prendre toutes les dispositions nécessaires pour les procédures de vente par soumission publique.

Adoptée.

114-05-2016 9.3 DEMANDE À LA CPTAQ - APPUI

CONSIDÉRANT QUE le demandeur dépose une demande pour utilisation à une fin autre que l'agriculture en vue d'obtenir les autorisations requises pour l'exploitation d'une sablière;

CONSIDÉRANT QUE la demande est soumise pour une durée de 10 ans tant pour la superficie déjà autorisée que pour celle demandée;

CONSIDÉRANT QUE la sablière est située sur les lots P-16D et P-17B du Rang 4 du Canton de Kingsey;

CONSIDÉRANT QUE la superficie total en demande est de 79 829 m² incluant l'aire d'extraction et la voie d'accès;

EN CONSEQUENCE,
Sur proposition de M. CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par MME SUZANNE DANDURAND
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'appuyer la demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture de Béton Provincial Itée sur les lots P-16D et P-17B du Rang 4 du Canton de Kingsey, auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adoptée.

10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

115-05-2016 10.1 DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE TOILETTE AU TERRAIN DE SOCCER

CONSIDÉRANT QUE Loisirs Kingsey désire faire l'installation d'une toilette permanente sur le terrain de soccer;

Sur proposition de M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyée par M. DOUGLAS BEARD
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey autorise Loisirs Kingsey de faire l'installation d'une toilette sur le terrain de soccer.

QUE la Municipalité accorde une aide financière à Loisirs Kingsey pour la partie excédant l'investissement de 2 000 \$.

Adoptée.

116-05-2016 10.2 DEMANDE PACTE RURAL – FÊTE AUTOMNALE

Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER
Appuyée par M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey autorise la directrice générale, Mme Heidi Bédard, à déposer une demande

de subvention dans le cadre du Fonds de la ruralité (pacte rural) pour le projet de Fête automnale.

Adoptée.

11. SUJETS DIVERS

117-05-2016 11.1 AGA – RÉSEAU BIBLIO

Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M. CHRISTIAN GIRARDIN
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey autorise madame Pauline Roy ou madame Lise Lacroix à participer à l'Assemblée générale annuelle du Réseau Biblio.

Qu'en cas de non-disponibilité de mesdames Roy ou Lacroix, qu'un membre du Conseil d'administration de la bibliothèque soit autorisé à y participer.

Que les frais de déplacements soient remboursés selon la politique en vigueur.

Adoptée.

11.2 RAPPORT FINANCIER – SITE D'ENFOUISSEMENT D'ASBESTOS

Le rapport financier du site d'enfouissement d'Asbestos est déposé séance tenante.

118-05-2016 11.3 ABOLITION DE POSTE

CONSIDÉRANT QUE les services liés à la prévention incendie offerts aux citoyens sont assurés par le Service incendie – volet prévention de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité prête son préventionniste à la Municipalité de Saint-Lucien, afin de maximiser son Service incendie – volet prévention ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne peut maintenir sa structure organisationnelle dans l'état actuel et doit procéder à une révision de son offre de service aux citoyens à l'intérieur de son cadre budgétaire concernant son Service incendie – volet prévention;

CONSIDÉRANT QU' après évaluation et analyse de la situation et de diverses consultations, il a été convenu que la Municipalité continue d'exercer son Service incendie – volet prévention pour ses citoyens par le biais d'un service externe, afin de favoriser notamment une offre de service élargie dans la mesure de ses moyens financiers ;

CONSIDÉRANT QUE cette analyse impose une restructuration de la structure organisationnelle du Service incendie – volet prévention;

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD
Appuyée par MME SUZANNE DANDURAND
Il est résolu à la majorité des conseillers présents

D'ENTERINER les mesures de restructuration organisationnelle.

QUE la Municipalité procède à la mise en application de la restructuration organisationnelle de son Service incendie – volet prévention :

QUE dans ces circonstances, la Municipalité abolisse le poste de préventionniste au 31 décembre 2016 ;

QUE la Municipalité procède à l'envoi de l'avis de fin de service au 31 décembre 2016 à la Municipalité de Saint-Lucien, selon les dispositions de l'entente ;

QUE la Municipalité autorise madame Heidi Bédard, directrice générale, à prendre toutes les procédures utiles et nécessaires pour mettre en application les mesures de restructuration organisationnelle de son Service incendie – volet prévention et à signer tous les documents nécessaires à cette mise en application.

Adoptée.

Monsieur Christian Girardin fait mention de sa dissidence.

119-05-2016 11.4 AUTORISATION PROJET NOUVEAUX HORIZONS – PARC-EN-CIEL

CONSIDÉRANT QUE le Club FADOQ de Saint-Félix-de-Kingsey désire faire l'installation d'une remise permanente et effectuer quelques aménagements sur le terrain du Parc-En-Ciel dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons;

Sur proposition de MME SUZANNE DANDURAND
Appuyée par M. SIMON LAUZIÈRE
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey autorise le Club FADOQ de Saint-Félix-de-Kingsey à procéder à l'installation d'une remise permanente et effectuer quelques aménagements sur le terrain du Parc-En-Ciel dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons.

Adoptée.

11.5 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Monsieur Eric Provencher, conseiller au siège n° 1 et madame Suzanne Dandurand, conseillère au siège n° 5, déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires.

12. RAPPORT DES ÉLUS

La mairesse invite les membres du Conseil à faire un compte rendu de leurs comités respectifs.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse invite les personnes présentes à poser des questions.

120-05-2016 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de M. DOUGLAS BEARD
Appuyée par MME SUZANNE DANDURAND
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la séance soit levée à 20 h 56

En signant le présent procès-verbal, la mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Adoptée.

Thérèse Francoeur, mairesse

Heidi Bédard, directrice générale et secrétaire- trésorière